

COMITÉ MIXTE SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

42^e réunion, le jeudi 25 février 2010
Salle 123-B, 1^{er} étage, Édifice Marie-Guyart, à Québec
à 13 h 30

Compte rendu

PRÉSENCES

Commissions scolaires

- M. André Cormier, directeur du Centre Anjou, CS de la Pointe-de-l'Île, ACSQ
- M^{me} Louise Dionne, secrétaire générale, TRÉAQFP, FCSQ
- M^{me} Isabelle-Line Hurtubise, Fédération des commissions scolaires du Québec, FCSQ
- M^{me} Johanne Brahant, CS Sir-Wilfrid-Laurier, remplacement de M^{me} Gloria Keenan, CS Lester-B.-Pearson, PROCEDE
- M. Michel Laurendeau, directeur, CS de la Vallée-des-Tisserands, TRÉAQFP
- M. Normand Lessard, directeur général, CS de la Beauce-Etchemin, ADIGECS
- M^{me} Maude Plourde, directrice du CFP de Québec, CS de la Capitale, ACSQ
- M^{me} Louise Savard, directrice générale, CS des Bois-Francis, ADIGECS

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)

- M^{me} Guy-Ann Albert, Direction de la gestion stratégique de l'offre de formation
- M^{me} Carole Arsenault, Services à la communauté anglophone
- M. Louis Bernier, directeur par intérim, Direction de la formation continue et du soutien
- M. Smaïl Bouikni, directeur général de la formation professionnelle et technique
- M. Yves Bourassa, directeur de la gestion sectorielle des ressources
- M^{me} Nora Desrochers, directrice des programmes et de la veille sectorielle
- M^{me} Sonia Fradette, Direction de la formation continue et du soutien
- M^{me} Francyne Lavoie, Direction de la gestion stratégique de l'offre de formation
- M^{me} Julie Lévesque, directrice de la planification et de la coordination sectorielles
- M. Guy Mercure, Direction de la formation continue et du soutien
- M^{me} Mimi Pontbriand, sous-ministre adjointe à la formation professionnelle et technique et à la formation continue
- M. Jacques Turgeon, directeur de la gestion stratégique de l'offre de formation

ABSENCES

- M. Georges Brissette, directeur, CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles, TRÉAQFP
- M. Richard Chaurest, directeur général adjoint, CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles, ADIGECS
- M^{me} Viviane Croubalian, directrice générale adjointe, CS Lester-B.-Pearson, ADGCSAQ
- M. Robert Goyer, Fédération des commissions scolaires du Québec, invité, FCSQ
- M^{me} Guylaine Larose, directrice générale des régions, MELS
- M. Robert Mills, directeur général, CS Lester-B.-Pearson, ADGCSAQ
- M. Wojtek Winnicki, directeur général adjoint FP-FGA, CS Marguerite-Bourgeoys, ADIGECS

ORDRE DU JOUR

Tel qu'adopté

1. Accueil des participantes et des participants
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du compte rendu de la 41^e réunion tenue le 4 décembre 2009
4. Suivis au compte rendu de la réunion du 4 décembre 2009
5. Stratégie de redéploiement de l'offre de formation suite au plan de rapprochement
6. État de situation de la mise en œuvre du Plan de rapprochement
 - 6.1 Chantier 2 : Parcours de continuité – état de situation
Projets régionaux en RAC
 - 6.2 Chantier 3 : Rapport du Groupe d'action sur le rapprochement entre les établissements de formation professionnelle et technique et le marché du travail
7. Points d'information
 - 7.1 Stratégie d'intervention, L'école, j'y tiens!
 - 7.2 Travaux relatifs au second plan d'action de la Politique gouvernementale sur l'éducation des adultes et la formation continue (PGEAFC)
 - 7.3 Travaux relatifs à la passerelle provisoire CFMS-DEP
 - 7.4 Suivi de la mise en œuvre des paramètres de financement des programmes menant à une attestation d'études professionnelles (AEP)
8. Rapport des Sous-comités du Comité mixte FP
 - 8.1 Organisation pédagogique et évaluation des apprentissages et des programmes d'études
 - 8.2 Formation continue en formation professionnelle
 - 8.3 Accès des jeunes à la formation professionnelle
 - 8.4 Promotion et valorisation de la formation professionnelle et de la formation technique
 - 8.5 Suites au Plan de rapprochement en matière de formation professionnelle et technique
 - 8.6 Régime pédagogique et Instruction
9. Autres points
10. Levée de la réunion

1. Accueil des participantes et des participants

La réunion est présidée par M. Smail Bouikni. D'entrée de jeu, il invite la sous-ministre adjointe à la formation professionnelle et technique et à la formation continue, M^{me} Mimi Pontbriand, à prendre la parole. Celle-ci manifeste à l'assemblée son intérêt pour les enjeux à relever dans le Secteur. Elle aborde deux sujets d'intérêt, le redéploiement de la Carte des enseignements et le second plan d'action de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de la formation continue. (PGÉAFC). Elle situe le tout en relation avec les propos du premier ministre, propos tenus à Lévis, à l'occasion de la Rencontre économique 2010.

Discussion

M^{me} Savard, de l'AGIGECS, signale le processus enclenché du budget 2010-2011 et l'importance d'avoir des réponses dans les suites des plans d'aménagement régionaux. M^{me} Pontbriand souligne à cet effet que la ministre est consciente du calendrier et rappelle que le dépôt et l'analyse des plans s'appuient sur un long processus. Elle mentionne que les délais sont tout de même courts, si l'on considère que le dernier examen des plans s'est terminé la semaine précédente, le 19 février, lors de la dernière réunion du Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques (CNPEPT).

M^{me} Savard demande à la sous-ministre adjointe si elle compte amorcer la tournée régionale annoncée par la ministre en août dernier et échanger avec les tables interordres régionales sur les retombées des plans d'aménagement.

M^{me} Pontbriand mentionne qu'il y a un processus d'information prévu à la suite de l'annonce du redéploiement lié dans le temps à la prise de position de la ministre, mais pas de tournée l'impliquant personnellement.

M^{me} Savard veut savoir comment vont s'intégrer les nouvelles orientations formulées par le premier ministre quant à la concertation renforcée entre l'éducation et le monde du travail. Elle questionne les attentes de M. Charest, à savoir si celles-ci sont en continuité ou si elles interpellent des orientations nouvelles.

La sous-ministre adjointe précise que l'adéquation entre la formation et l'emploi est toujours la cible principale. Le premier ministre insiste sur la flexibilité dans l'offre de formation et le développement des compétences de haut savoir pour répondre aux besoins de l'industrie (référence à une fuite des « cerveaux »). La rencontre économique tenue à Lévis donne une priorité à l'éducation et mise sur le bon calibre des gens formés pour occuper les emplois qui requièrent souvent une formation professionnelle et technique. (Le communiqué de presse est déposé un peu plus tard pendant la réunion).

M^{me} Hurtubise, de la FCSQ, aborde la problématique des attestations d'études collégiales (AEC) offertes dans certaines régions qui sont une « copie » de diplômes d'études professionnelles (DEP). La formation professionnelle ne peut être offerte car les autorisations ne sont pas disponibles à la Carte des enseignements de la commission scolaire sur le territoire. Pourtant, l'offre attire des élèves dans la formation menant à l'AEC, ce qui confirme que le DEP serait pertinent. M^{me} Pontbriand se dit consciente que la mise en place des tables interordres aurait pu permettre de proposer une offre de formation professionnelle et technique davantage concertée, sans ce genre d'écueil où l'on « se dispute » une clientèle entre deux réseaux qui offrent des services publics. Cette analyse plus fine de départage de l'offre est une discussion que les tables doivent avoir dans une seconde étape.

M. Michel Laurendeau, de la TRÉAQ-FP, questionne l'échéancier relatif à la mise en œuvre du second plan d'action. M^{me} Julie Lévesque précise que les assises du plan sont bien reçues. Par ailleurs, l'actuelle stratégie d'intervention, *L'école, j'y tiens!*, favorise l'accès des jeunes à la formation professionnelle, avec une cible nationale dans la convention de partenariat qui amène les milieux à se mobiliser pour une augmentation de clientèle à la formation professionnelle. M^{me} Pontbriand manifeste son intérêt pour la persévérance et la réussite scolaire, pour une augmentation de la diplomation et pour une offre de services qui répond aux besoins du marché du travail.

M^{me} Savard profite de la présence de la sous-ministre adjointe pour commenter les nouvelles conditions du diplôme d'études secondaires (DES) pour les adultes comme étant des exigences très élevées. Elle ajoute que la marche est très haute pour l'atteinte des conditions exigées, la clientèle inscrite à la formation générale des adultes (FGA) étant le plus souvent en retour aux études et caractérisée par un ensemble de difficultés d'apprentissage ou autres. On convient que la consultation sur le règlement est en cours, que les représentants du réseau peuvent manifester leurs préoccupations. L'avis à venir du Conseil supérieur de l'éducation est également attendu.

M^{me} Pontbriand prend acte des propos et rappelle, cependant, que les diplômes ne peuvent être émis à rabais. Une tendance se manifeste actuellement et consiste en un déplacement de la clientèle jeune vers des services aux adultes. M^{me} Savard souligne à cet effet qu'il y a cependant toujours eu des jeunes en formation générale des adultes (FGA) et questionne s'il n'y aurait pas lieu de se fixer des buts pour la rétention des jeunes dans le plan d'action *L'école, j'y tiens!*. Plus largement, les exigences pour l'obtention du nouveau diplôme à la FGA devraient prendre en considération les substituts de cours possibles et la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC).

M^{me} Pontbriand se dit intéressée à revenir ultérieurement sur la question et d'autres aspects importants des dossiers majeurs du Secteur de la formation professionnelle et technique et de la formation continue (FPTFC).

M^{me} Isabelle-Line Hurtubise, représentante de la FCSQ exprime le souhait d'un retour de la sous-ministre adjointe à la présidence du Comité mixte sur la formation professionnelle.

M^{me} Pontbriand prend acte de cette demande et explique que sa récente entrée en poste amène une préparation et une participation à beaucoup de réunions. Actuellement, la formule qu'elle privilégie est de venir au Comité sur la base d'une invitation pour certains sujets.

La sous-ministre adjointe doit quitter après ce bref échange avec les membres du Comité. (*Départ de Mme Pontbriand*).

M. Bouikni poursuit la réunion en soulignant la présence de M. Louis Bernier, directeur par intérim à la Direction de la formation continue et du soutien (DFCS). M^{me} Guylaine Larose a été promue à la Direction générale des régions et devrait être, à ce titre, présente aux réunions du Comité. Trois autres personnes viendront tour à tour présenter leur dossier à cette même réunion, soit M^{me} Sonia Fradette et M. Guy Mercure de la DFCS ainsi que M^{me} Guy-Ann Albert, de la Direction de la gestion stratégique de l'offre de formation (DGSOFF).

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel quel.

3. Approbation du compte rendu de la 41^e réunion tenue le 4 décembre 2009

Une légère modification est apportée au compte rendu à la page 12 avec une demande de retrait du 2^e paragraphe.

4. Suivis au compte rendu de la réunion du 4 décembre 2009

Point 3 : Le compte rendu de la réunion précédente a été acheminé le 16 décembre 2009 avec les corrections apportées. Il est considéré « version finale ».

Point 5 : deux rappels liés au Plan de rapprochement en matière de formation professionnelle et technique (État de situation de la mise en œuvre)

Rappel 1 : L'offre de programme d'études menant à l'AEC, en relation étroite avec des programmes d'études professionnelles¹ a fait l'objet d'une collecte de données en région. Un document témoigne de la situation et a été transmis au Ministère.

M. Bernier mentionne que cette question a été débattue en 2005. M^{me} Hurtubise mentionne que l'offre d'AEC n'en demeure pas moins bien présente et en concurrence dans plusieurs régions. M^{me} Lévesque ajoute qu'il y a également présence d'un autre joueur comme fournisseur de formation, soit l'offre de programmes d'apprentissage en milieu de travail. Les dédoublements sont complexes pour la personne qui cherche une formation.

Rappel 2 : En relation avec la stratégie de redéploiement, à la réunion du 4 décembre, on questionne à savoir si les régions ressources peuvent être considérées avec un financement supplémentaire et si ces régions sont prises en compte de façon particulière dans la stratégie de redéploiement de la Carte des enseignements.

M. Bouikni traduit le besoin en se référant à des régions qui ont des industries uniques et de grands territoires à couvrir. Il souligne que les paramètres de financement actuels prennent déjà en considération les disparités et les situations particulières des régions ressources. La mesure pour les petits groupes en est un exemple.

Point 7 : Paramètres pour les AEP

M. Yves Bourassa, de la Direction de la gestion sectorielle des ressources (DGSR), mentionne que les paramètres ont été déposés à la fin de décembre sur l'Inforoute FPT. L'outil permet de faire des simulations. Conçu initialement pour les directions régionales, l'utilisation actuelle par les établissements d'enseignement suscite beaucoup d'attentes et de demandes pour d'autres élargissements. Le modèle actuel de financement des ressources humaines pourra être revu ultérieurement pour une meilleure harmonisation des deux réseaux. Il reste à convenir avec Emploi-Québec du financement partagé de la hauteur des coûts des ressources humaines.

Au regard des ressources dédiées au développement et à la mise en œuvre des AEP en région, la situation dans le réseau est à géométrie variable car des milieux sont en manque de ressources pour la réalisation de leurs projets alors que d'autres, moins engagés, sont en surplus. M^{me} Savard veut savoir s'il est possible d'effectuer des transferts d'une région dont les ressources ne sont pas dépensées vers une région qui serait en manque. En ce qui concerne le financement des tables interordres, M. Bourassa indique que la réallocation d'une somme disponible d'une région est possible vers une autre région. S'il y a des modifications aux règles budgétaires à ce sujet, les commissions scolaires seront consultées comme à chaque année.

¹ Lien à faire avec les propos précédents impliquant la sous-ministre adjointe.

M. Lessard, représentant de l'ADIGECS, veut savoir si l'ensemble des planifications actuelles permettent le respect de l'enveloppe. On lui répond que c'est le cas. M^{me} Hurtubise annonce que la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) compte rencontrer Emploi-Québec prochainement afin de faire la promotion de l'AEP et faire mieux connaître cette possibilité de formation dans les régions.

Points 8 et 9.1 : Le suivi de la passerelle provisoire CFMS-DEP et la stratégie d'intervention *L'école, j'y tiens!* sont repris dans l'ordre du jour. D'autres suivis de réunions antérieures sur les Parcours de continuité et la Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) seront également traités dans l'actuel ordre du jour.

5. Stratégie de redéploiement de l'offre de formation suite au Plan de rapprochement

Le président rappelle les précédents propos de la sous-ministre adjointe et ajoute que la DGFPT travaille fort à renouveler cette Carte des enseignements. M^{me} Pontbriand avait précédemment fait le point sur l'exercice complété de l'examen des plans d'aménagement par le Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques (CNPEPT) et souligné que l'équipe de la Direction de la gestion stratégique de l'offre de formation (DGSOF) effectue l'analyse du portrait d'ensemble de la Carte des enseignements. Le redéploiement s'opère à la fois à l'aide d'une approche identifiant des besoins nationaux, régionaux et locaux (1^{ère} étape) et à partir des différentes demandes présentées dans les plans d'aménagement régionaux (2^e étape). À la suite du nouveau portrait, il s'avère nécessaire d'en mesurer les incidences budgétaires, ce qui constitue la 3^e étape. La nouvelle carte à l'étude sera soumise à la ministre. M^{me} Savard rappelle la hâte du réseau de voir le résultat du redéploiement et M. Bouikni mentionne à cet effet que le Cabinet de la ministre en est très conscient.

6. État de situation de la mise en œuvre du Plan de rapprochement

6.1 Chantier 2, Parcours de continuité – état de situation

M. Guy Mercure, responsable du dossier à la DFCS, a déposé précédemment un document intitulé *État de situation à l'intention du Comité mixte sur la formation professionnelle*, accompagné de trois annexes sur les inscriptions, sur les différents parcours et consortiums et sur des parcours non attribués à des consortiums. Il rappelle le cheminement de ce développement des parcours de continuité et présente quelques résultats.

Discussion

M^{me} Savard demande si la diffusion de ces documents est autorisée. Ce qui est possible. M. Bouikni rappelle l'intérêt à suivre ce développement.

M. Laurendeau questionne la possibilité d'élargir la formule des parcours. Les trois premiers, soit Soutien informatique/Techniques de l'informatique; Comptabilité/Techniques de comptabilité et de gestion; Techniques d'usinage/Techniques de génie mécanique, pourraient être rendus disponibles pour d'autres milieux dès 2010-2011. La question d'autorisation de ces parcours de continuité est relevée et, à cet effet, il est précisé que le moment venu, des règles seront rendues disponibles.

6.1 Chantier 2, Projets régionaux en RAC – faits saillants

M^{me} Sonia Fradette, responsable de la RAC à la DFCS, présente les faits saillants des projets régionaux d'organisation des services de RAC et plus largement, de l'avancement du dossier depuis 2002. Elle précise qu'un guide est en préparation afin de favoriser la déclaration de clientèle en RAC. M^{me} Fradette souligne la difficulté d'accroître l'expertise en RAC dans le réseau, car le roulement de personnel amène à redonner sans cesse la même formation de base. Par contre, il y a une augmentation progressive et significative de la clientèle avec l'ajout de nouveaux établissements et avec une instrumentation qui continue à se développer. Un document a été préalablement transmis avant la tenue de la réunion.

À la suite des explications, un échange s'installe et M^{me} Savard questionne quelques faits mentionnés, dont le taux de roulement important des conseillères et conseillers en RAC, ce qui implique de nouvelles personnes à former. Par ailleurs, la question de l'appui des gestionnaires au développement de la RAC est essentielle.

M. Bouikni souligne l'importance du dossier de la RAC, notamment pour deux raisons majeures, – le rehaussement des compétences et la reconnaissance de la formation et de l'expérience, notamment des immigrants, en vue d'une plus grande mobilité professionnelle.

M^{me} Savard souligne l'intérêt de sensibiliser les gestionnaires à l'importance de la RAC. Par ailleurs, la précarité des personnels peut s'expliquer par un dossier qui évolue mais qui sort des sentiers battus pour l'organisation des services de RAC et pour l'organisation de la formation manquante, souvent difficile à offrir. M^{me} Savard se dit ouverte à contribuer à améliorer la situation et à être interpellée.

M. Lessard rapporte que certains milieux ont de la difficulté avec le financement de la RAC alors que pour d'autres, ça ne cause pas de problème. M^{me} Fradette répond à cet effet que le financement de la RAC va de pair avec les déclarations de clientèles faites par les établissements. Des journées thématiques de formation sur la déclaration de clientèle et le financement seront offertes au réseau par des experts-conseils provenant de la CS de Saint-Hyacinthe, de la CS de la Capitale et de la CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles.

M. Laurendeau souligne la disparité entre le réseau de l'éducation et celui de l'emploi. L'arrimage serait important. La formation qui permet de progresser dans ses compétences, qui développe la polyvalence est très différente de celle qui ne touche qu'aux tâches spécialisées. M^{me} Desrochers mentionne que le Ministère travaille à harmoniser les compétences et que la volonté ministérielle et gouvernementale est présente.

6.2 Chantier 3: Rapport du Groupe d'action sur le rapprochement entre les établissements de formation professionnelle et technique et le marché du travail

Le document *Rapport d'activités du Groupe d'action sur le rapprochement entre les établissements de formation professionnelle et technique et le marché du travail* (15 juin 2009) est déposé. Il ne suscite pas d'échange au moment de la réunion mais le président manifeste de l'ouverture à y revenir si les membres ont des questions ou des commentaires.

7. Points d'information

7.1 Stratégie d'intervention, L'école, j'y tiens!

M^{me} Julie Lévesque invite les membres du Comité à visiter le site du Ministère et à y visionner les capsules vidéo sur la persévérance et la réussite scolaires². Elle précise que le Comité de vigie a tenu sa 2^e réunion. Deux conventions de partenariat ont été déposées et on s'attend à ce que 95 % de celles-ci soient acheminées au Ministère d'ici le 30 juin prochain. Il n'y a toujours pas de cible déterminée à la formation professionnelle mais si on en formule une, elle pourrait être d'envergure nationale et dédiée à la fois à la clientèle jeune et adulte. Par ailleurs, il est certain qu'elle serait à coût zéro et n'impliquerait pas d'ajout d'autorisation. Actuellement, l'accès des jeunes de moins de 20 ans est toujours une priorité, sans être aux dépens des autres clientèles. Toute information nouvelle sera acheminée par la direction régionale. Au regard du comité interne sur les services complémentaires, les travaux se poursuivent, notamment quant à de l'échange d'information.

M. Laurendeau précise que les conventions peuvent amener une confusion au regard des métiers spécialisés ou semi-spécialisés. Il y a également une erreur d'y associer actuellement les centres de formation en entreprise et récupération (CFER).

7.2 Travaux relatifs au second plan d'action de la Politique gouvernementale sur l'éducation des adultes et la formation continue (PGEAFC)

M^{me} Pontbriand, dans ses propos du début de réunion, avait abordé la question du second plan d'action de la Politique gouvernementale sur l'éducation des adultes et la formation continue (PGEAFC). Elle informe que, le 15 février dernier, une présentation (document de travail) a permis de mettre en commun une information à jour sur le second plan d'action avec l'exécutif de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT). S'ajoute à ce rapprochement avec la CPMT, le récent mandat du premier ministre qui pourrait permettre de situer le second plan comme un véhicule pour une action à plus long terme.

M^{me} Lévesque souligne qu'il pourrait y avoir un repositionnement des travaux sur le second plan d'action suite à la Rencontre économique 2010 (Dépôt du Communiqué de presse *Le premier ministre se réjouit de la mobilisation des partenaires économiques*). Les deux ministres (de l'éducation et de l'emploi) sont en pourparlers pour un mandat qui permettra d'agir rapidement dans les visées de la rencontre économique. M^{me} Lévesque remercie les membres du Comité pour les commentaires reçus dans la foulée de la réunion du 4 décembre dernier.

7.3 Travaux relatifs à la passerelle provisoire CFMS-DEP

En relation avec la possibilité de passerelles dans le secteur de la santé, M^{me} Desrochers a effectué une vérification et il n'y a pas de passerelles envisagées en ce moment. Au regard des travaux relatifs à la passerelle provisoire CFMS-DEP, un questionnaire a été complété par 54 commissions scolaires³ et il s'avère qu'il n'y a aucun élève inscrit à cette passerelle à ce moment-ci, sur la base des réponses obtenues. Actuellement, M^{me} Desrochers précise qu'il y a

² Le chemin pour y parvenir est : <http://www.meq.gouv.qc.ca/sections/reussitescolaire/index.asp?page=recherches>.

³ Des 71 commissions scolaires, 54 ont répondu au sondage, pour 64 questionnaires complétés et reçus. Aussi, plusieurs des questionnaires remplis proviennent des CFP d'une même CS. (Source : DPVS)

tout de même des élèves qui cheminent dans la formation aux métiers semi-spécialisés (clientèle potentielle à la passerelle CFMS-DEP). Les travaux de la DPVS se poursuivent avec le comité de travail qui développe des outils pour éventuellement suivre la clientèle et recenser les mesures d'accompagnement.

M. André Cormier, de la CS de la Pointe-de-l'Île (ACSQ) mentionne qu'il y a dans son milieu une masse critique d'élèves et qu'un projet se déploie. Deux écoles secondaires sont rattachées au centre de formation professionnelle.

M^{me} Desrochers souligne l'intérêt que présente ce projet à la CS Pointe-de-l'Île. Elle précise que l'absence d'élève observée actuellement dans la passerelle est compréhensible, considérant que la décision a été prise l'été dernier et que l'information du réseau sur le projet demeure à compléter. Elle amène de plus au Comité la préoccupation ministérielle quant à l'ouverture nécessaire des acteurs du réseau pour faire de la passerelle provisoire une expérimentation adéquate. Elle rappelle à cet effet les messages d'inquiétudes et de réticences qui ont été adressés aux autorités ministérielles relativement à ce projet. Ce projet qui, souligne-t-elle, consiste essentiellement à donner une chance à des élèves qui n'ont pas le parcours habituel mais ont le mérite d'avoir obtenu un certificat crédible et la réussite des unités des disciplines de base de 2^e secondaire. La passerelle offre à ces élèves la motivation de persévérer, de réussir et de peut-être se qualifier par la poursuite d'études de formation professionnelle. La portée sociale du projet est importante, une expérimentation adéquate permettra, le cas échéant, d'éclairer les décisions des autorités quand viendra le temps de régulariser une telle passerelle. À cet égard, le Ministère souhaiterait que les différents acteurs des commissions scolaires prennent les mesures pour que cette expérimentation de la passerelle fasse l'objet d'une collaboration ouverte et convergente, au profit des élèves ciblés par cette opportunité de persévérer dans leurs études.

M. Bouikni insiste sur l'importance de permettre à des jeunes qui ont des difficultés d'avoir d'autres voies pour poursuivre les études d'autant plus qu'il n'est nullement question de diplôme à rabais. Il ne voit aucun risque de dévaloriser la formation professionnelle, bien au contraire.

M^{me} Maude Plourde, de la CS de la Capitale (ACSQ), témoigne d'une réussite dans son milieu d'une personne ayant étudié en Boucherie.

M. Lessard rappelle la perte pour le réseau de la « voie en or » que représentait le Volet 2, menant à l'attestation de formation professionnelle (AFP). Ce volet pouvait permettre un passage vers la formation professionnelle pour certains élèves.

M^{me} Savard associe la réserve des enseignants à la négociation en cours de leur convention collective. La sensibilisation est possible mais les chances de succès plus limitées dans le contexte.

7.4 Suivi de la mise en œuvre des paramètres de financement des programmes menant à une attestation d'études professionnelles (AEP)

Ce projet a été traité au point 4, à même les suivis de la réunion précédente du 4 décembre 2009.

8. Rapport des Sous-comités du Comité mixte FP

8.1 Organisation pédagogique et évaluation des apprentissages et des programmes d'études

Le projet de scénarios pour la production de référentiels d'évaluation des apprentissages est en cours avec une analyse des coûts attribuables aux étapes de production.

M^{me} Savard précise qu'au regard de l'entente convenue, il était clair que le Ministère prenait à sa charge le cadre financier de l'expérimentation sur 3 ans. Dans l'hypothèse où des organismes s'investiraient dans une perspective à plus long terme, il est certain qu'il ne peut y avoir en reste des imprécisions financières.

M^{me} Hurtubise, de la FCSQ, questionne à savoir si la production de référentiel d'évaluation se poursuit au Ministère.

M^{me} Desrochers souligne qu'il y a eu une production récente dans le cadre du programme d'études Santé, assistance et soins infirmiers (SASI). En agriculture, autre programme en révision, comme celui-ci comportera trois ou quatre compétences à portée élargie, la production de spécifications est envisagée. La réflexion sur la production de référentiel au Ministère s'enrichit des travaux du sous-comité mais aucune décision quant à la production du référentiel d'évaluation n'a été prise formellement par le Ministère. M. Bouikni renchérit que la décision n'a effectivement pas été prise dans ce dossier. Il ajoute que, dans le cas de SASI, il y avait une urgence. M^{me} Hurtubise souhaite que le Comité mixte soit informé s'il en était autrement, afin d'éviter tout message erroné ou contradictoire. La situation est équivoque selon les discours que les gens entendent dans le réseau.

M. Lessard questionne les travaux en ébénisterie. À cet effet, M^{me} Desrochers fait état de la réalisation d'une étude élargie sur tous les programmes d'études du secteur de formation Bois et matériaux connexes. Les besoins en lien avec l'ébénisterie nécessitent d'aller davantage en profondeur pour bien cerner les besoins, une étude complémentaire est en préparation afin de préciser plusieurs aspects. Le rapport de cette étude complémentaire devrait être rendu disponible pour l'automne 2010.

8.2 Formation continue en formation professionnelle

M. Louis Bernier informe l'assemblée que le sous-comité doit se rencontrer le 26 février 2010 et que le guide de gestion renouvelée est à l'ordre du jour.

8.3 Accès des jeunes à la formation professionnelle

M^{me} Julie Lévesque souligne qu'au regard du dossier de l'accès des jeunes à la formation professionnelle, la DPCS tente de faire le point, de faire un retour sur la concomitance et évalue le besoin de réactualiser. Il est aussi envisagé de mettre en œuvre le sous-comité dès que possible.

8.4 Promotion et valorisation de la formation professionnelle et de la formation technique

Le sous-comité ne s'est pas réuni depuis l'automne 2009. À court terme, il n'y a pas d'autres rencontres de prévues.

8.5 Suite au Plan de rapprochement en matière de formation professionnelle et technique

M. Jacques Turgeon mentionne que le comité s'est réuni et, dans la poursuite des actions prévues, 80 projets prometteurs ont été identifiés et seront suivis pour en connaître les étapes de réalisation, les conditions favorables et les résultats (efficience). Les directions régionales du Ministère et les milieux contribuent à la collecte d'information. Les projets se situent dans le droit fil des six objectifs du Plan de rapprochement en matière de formation professionnelle et technique. M. Turgeon souligne la collaboration étroite des responsables régionaux et des responsables de projets qui collaborent à juger de la qualité des actions les plus pertinentes en formation professionnelle et technique. Il demande à M^{me} Albert de présenter l'état de situation de ces projets.

M^{me} Guy-Ann Albert, de la Direction de la gestion stratégique de l'offre de formation (DGSO), situe globalement les projets prometteurs (dépôt préalable des projets identifiés - deux documents, classés différemment et la fiche vierge permettant de préciser les projets). Elle insiste sur un projet d'enseignement individualisé en Chaudière-Appalaches, le projet PRIMOS (Partenariat régional d'intégration de la main-d'œuvre en santé, ainsi que dans le secteur manufacturier) en Estrie, le Centre d'exploration des métiers à Montréal ainsi que le BARRE (Bureau d'actions regroupées régionalement en éducation), dans le Nord-du-Québec. La diffusion de ces projets pourra se réaliser dans un recueil, qui reste à définir. La présentation est prévue dans des colloques et sur un site internet, éventuellement.

M^{me} Plourde souhaite voir ce qui est réellement imputable au Fonds transitoire dans les projets prometteurs car les budgets de fonctionnement récurrents sont également pris en considération dans des formules individualisées. M^{me} Guy-Ann Albert mentionne qu'il est possible d'identifier les sources de financement à partir de la fiche descriptive du projet mais il n'y a pas une ventilation fine du projet. M. Lessard souligne que tout projet est analysé et accordé par la table régionale interordres. Pour avoir une information plus détaillée, il serait souhaitable de faire appel à la personne responsable du projet.

M. Bouikni rappelle que les plans d'aménagement sont une véritable mine d'information et témoignent du dynamisme des milieux de formation et de celui des régions.

8.6 Régime pédagogique et Instruction

M^{me} Lévesque est sensibilisée à l'importance de réunir le sous-comité, dans la mesure où les deux régimes pédagogiques sont ouverts.

Suivi

M^{me} Savard rappelle l'intérêt du réseau à ce que soit examinée la concomitance en 3^e secondaire. Elle souhaiterait avoir des échanges sur la question.

9. Autres points

Il n'y a eu aucun ajout à l'ordre du jour.

10. Levée de la réunion

La réunion se termine à 16 h 45. La prochaine réunion du Comité mixte sur la formation professionnelle est prévue le jeudi 8 avril 2010, à Montréal, à la salle 10-27, au 10^e étage, du 600 rue Fullum, à 13 h 30. Elle pourrait être annulée dans la mesure où plusieurs acteurs du MELS pourraient être requis pour la défense des crédits en FPT au parlement.

Modification du lieu de réunion (1^{er} avril 2010):

- à Montréal, à la salle de visioconférence, 11^e étage, 600 rue Fullum;
- à Québec, à la salle de visioconférence, 15^e étage, 1 035 de la Chevrotière.

Francyne Lavoie
Secrétaire du comité
2010-04-09